

ENERGIE

du Pays de

Haute Mayenne

L'ÉDITO

Nouvel outil pour vous informer, la lettre Énergie débute en 2011 sa première saison. Avec une publication trimestrielle, elle accompagnera aussi bien les initiés que les non avertis à travers trois rubriques permettant une vision globale de « l'énergie » sur le territoire et en dehors.

- Projets du Pays : pour mieux connaître les actions en cours et à venir ;
- Retour d'expériences : pour présenter vos initiatives en faveur de l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables sur le territoire ;
- Perspectives : pour vous faire part d'informations sur des thèmes qui peuvent impacter votre action locale...

Justine Manceau
Chargée de mission
Énergie - Environnement

"L'OPÉRATION ÉCONOMIE D'ÉNERGIE" EST LANCÉE !

ELLE PERMETTRA AUX COMMUNES DE SE DÔTER D'OUTILS POUR SUIVRE ET MAÎTRISER LEURS CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES !

Plus d'infos :

- auprès de votre Communauté de communes
- Sur le site www.hautemayenne.org
- À la mission Énergie du Pays de Haute Mayenne

LES PROJETS DU PAYS

La mission Énergie en Haute Mayenne

La question énergétique et environnementale est au cœur des préoccupations de la Haute Mayenne. L'accompagnement du programme « Énergie – développement durable », effectué depuis 7 ans* par Bernadette Dumas via l'association Synergies, est désormais assuré par Justine Manceau, agent du Pays de Haute Mayenne.

La mission Énergie poursuit ses différentes missions :

- Information et sensibilisation,
- Accompagnement des projets des collectivités,
- Développement de projets innovants,
- Recherche de financements,
- ...

*Cf. : interview de Bernadette Dumas ci-dessous

Bernadette Dumas

“Retour sur 7 ans d'expériences”

Après 7 ans de travail avec le Pays de Haute Mayenne, quel est votre ressenti sur la mission Énergie ?

«La motivation des acteurs du territoire sur les questions d'environnement et d'énergie a été essentielle pour arriver à concrétiser des projets. En mettant les moyens humains et financiers pour soutenir ces initiatives locales, le Pays a réussi à créer un véritable effet levier.

Le rôle de la mission était de rester à l'écoute des besoins exprimés par les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés et de susciter des idées nouvelles. On a essayé de répondre au mieux aux demandes en offrant un appui depuis l'idée jusqu'à la réalisation, en passant par l'étape complexe des demandes de financements... Le principe est simple : encourager ceux qui nous sollicitent à aller plus loin.»

Quel bilan pouvez vous faire de toutes ces années ?

«Le bilan de ces années est globalement très positif. Les enjeux environnementaux prennent une place de plus en plus importante dans les projets et les réalisations sorties de terre en sont la preuve. Parler de HQE ou de BBC fait presque partie du langage courant dans les collectivités. Les habitants ont eux aussi participé activement à ces avancées avec les groupements d'achats de l'association Luciole ou encore le challenge des économies d'énergies. Le contexte national et international a aussi largement contribué à cette évolution et à faire prendre conscience qu'il fallait relocaliser l'économie, valoriser nos ressources naturelles...»

Quel est selon vous la plus belle réalisation ?

«Celle qui a le mieux fédéré les acteurs autour d'un objectif partagé est sans conteste la filière bois énergie.»



En soutenant parallèlement le développement des chaufferies et la structuration des fournisseurs de bois déchiqueté, le Pays a permis de tisser les bases d'une activité économique d'intérêt général. Ce projet n'aurait pu aboutir sans une coordination à cette échelle de territoire. La création de cette société coopérative a généré la création de clubs d'investisseurs locaux pour une épargne solidaire (Cigales) permettant aussi aux habitants de s'impliquer dans ce projet. La filière s'inscrit bien dans la logique du territoire de créer du lien et de l'échange entre nous. Ce projet a été un véritable exercice de démocratie participative appliquée !»

Et quels sont maintenant vos projets ?

«L'association Synergies s'occupe actuellement d'un projet de mise en réseau des collectivités engagées dans un développement durable. Il s'agit de valoriser les expériences acquises par les élus lors de projets innovants sur tous les domaines du développement durable. Pour résumer, il s'agit de créer les occasions pour les collectivités de se rencontrer afin d'échanger leurs connaissances et leurs expériences.»

La prochaine rencontre du réseau est prévue le 4 mars à St Pierre sur Erve à 17h30 avec visite du chantier de réhabilitation de la mairie sur laquelle est installée une chaudière à granulés.»

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Une mairie qui réconcilie « patrimoine » et « efficacité énergétique »

La mairie d'Ambrières-les-Vallées s'est engagée dans une rénovation ambitieuse, mixant efficacité énergétique et contraintes architecturales. Située dans une demeure du début du XX^{ème} siècle surplombant la Varenne, la mairie représentait une dépense énergétique importante.



Mairie d'Ambrières-les-Vallées le 11 février 2011

Pour pallier ce problème, la commune a mis en œuvre un important programme de réhabilitation du bâtiment. Après une étude énergétique comparative de plusieurs systèmes de chauffage, une prise en compte des subventions relatives à l'efficacité énergétique et du périmètre de protection de l'église établi par les architectes des Bâtiments de France, des solutions techniques ont été établies.

Au niveau de l'efficacité énergétique, l'isolation a été remise à niveau (murs et combles) et les fenêtres ont été remplacées pour obtenir de meilleures performances.

En ce qui concerne l'ancienne chaudière fioul, celle-ci a été remplacée par deux chaudières bois. Couplées à un silo de stockage des granulés bois et à un ballon d'hydro-accumulation, cette énergie renouvelable permet d'atteindre le confort thermique dans l'ensemble du bâtiment. Les anciens radiateurs en fonte ont par ailleurs été réhabilités et sont utilisés dans l'ensemble du bâtiment.

Enfin, la gestion centralisée de l'énergie permet d'intégrer toutes ces améliorations à l'usage des locaux.

La réflexion de réhabilitation du bâtiment a été plus large que la seule efficacité énergétique. Pour l'amélioration du confort et de l'accessibilité, les pièces ont fait l'objet d'aménagements acoustiques et l'entrée a été entièrement modifiée pour faciliter l'accessibilité.

Pour Dominique Collet, maire d'Ambrières-les-Vallées, la réhabilitation d'un tel bâtiment est une opération conséquente. Il s'agissait de répondre aux besoins d'usage d'un bâtiment administratif, tout en sauvegardant sa valeur patrimoniale. Au total, cette vue d'ensemble sur le projet a permis d'atteindre les objectifs de réduction de 40% de la consommation énergétique du bâtiment. Une telle démarche devrait aussi avoir ses effets à l'avenir, sur les coûts de fonctionnement.

PERSPECTIVES

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et les collectivités

Depuis 2006 (loi POPE), les collectivités territoriales ont la possibilité de disposer de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE). On dit qu'elles sont « éligibles » à l'obtention de CEE. Ces derniers sont achetés par les fournisseurs d'énergie dits « acteurs obligés ». Depuis le 31 décembre 2010, les CEE sont entrés dans leur deuxième période de fonctionnement, qui s'étend de 2011 à 2013. Quelques éclaircissements sur ce système complexe...

L'intérêt pour les collectivités :

Face à des fonds d'aide en baisse, les CEE sont en partie une alternative au financement des projets d'efficacité énergétique. Les actions d'économies d'énergie sur le patrimoine des collectivités peuvent donner lieu à la délivrance de ces certificats. Le nombre de CEE délivrés, et donc le montant de l'aide, est proportionnel au nombre de kWh cumac économisés, rendant ce dispositif assez attractif.

La limite de ce système est la nécessité de générer un minimum de 20 kWh cumac pour bénéficier des certificats. C'est pourquoi la mise en œuvre d'un dossier

LE DISPOSITIF FRANÇAIS DES CEE



KWh cumac : Ce nom vient de la contraction de « cumulés », afin de tenir compte des économies réalisées sur toute la durée de vie de l'opération (par exemple, de l'équipement installé), et de « actualisés » afin de prendre en compte une actualisation annuelle des économies futures.

$$\text{CEE (KWh cumac)} = \text{Gain annuel (KWh)} \times \text{Durée de vie (an)} \times \text{coefficient d'actualisation}^*$$

* Une actualisation de 4% est estimée par an.

d'économies réalisée sur un groupement de collectivités peut s'avérer intéressante.

Le principe de fonctionnement :

Les CEE récompensent les actions d'économies d'énergie réalisées par les acteurs éligibles lors de projets de construction ou de rénovation. Ces certificats sont à obtenir auprès de la DREAL des Pays de la Loire. Ils sont ensuite revendus à des fournisseurs d'énergie qui ont des obligations d'achats imposées par le gouvernement.

La deuxième période :

Les grandes modifications du dispositif des CEE sur la période 2011 à 2013 sont :

- Le taux minimum de CEE en kWh cumac (voir encadré) nécessaire pour être éligible : 20KWh cumac au lieu de 1 KWh cumac.
- L'objectif global d'économie plus ambitieux : 345 TWh cumac sur 3 ans au lieu de 54 TWh cumac.
- Les projets éligibles sont tous les projets de moins d'un an à compter du 1^{er} janvier 2011.

Pour en savoir plus sur les CEE :

1. Auprès de la DREAL des Pays de la Loire
2. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Certificats-d-economies-d-energie,188.html>
3. <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=15024>
4. <http://www.emmy.fr>

CONTACT



Justine Manceau

Chargée de mission Énergie - Environnement
Pays de Haute Mayenne
Place Cheverus - 53100 Mayenne
E-mail : j.manceau@hautemayenne.org
Tél. : 02 43 04 64 50

Lettre du Pays de Haute Mayenne - n° 19 - février 2011
Thématique : énergie et environnement



Région
PAYS DE LA LOIRE

Lettre d'information soutenue par la Région et les Communautés de communes composant la Haute Mayenne
Directeur de Publication : Jean-Pierre Bernard-Hervé
Rédaction : Laurent Souchet et Justine Manceau
Conception en interne : J-B Goisbeault